

## La construction d'un terminal méthanier à Lévis

*FINAL*

Mémoire présenté au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par Serge Belval

**RABASKA DOIT SE RÉALISER**

**Lévis, janvier 2007**

## Présentation

Permettez moi d'abord de saluer tous les membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dont la tâche est lourde mais qui nous ont démontré leur sérieux jusqu'à maintenant.

Nous savons tous que le projet du consortium Rabaska représente un enjeu de taille, non seulement pour Lévis et la grande région de Québec, mais pour l'ensemble de la population québécoise. Vous saurez certainement vous acquitter de ce labeur avec grande distinction, il n'en fait aucun doute

Mon nom est Serge Belval et je suis comptable de profession (CGA). Je travaille en développement économique depuis plus de 25 ans. Je suis l'heureux père de trois enfants, dont un adolescent de 16 ans.

Mon rôle, à titre de commissaire industriel à la Société de développement économique de Lévis consiste principalement à accueillir les nouveaux industriels qui souhaitent s'implanter sur notre territoire, en plus de contribuer au développement des entreprises qui y sont déjà installées.

Je me suis profondément engagé dans ce rôle depuis mes débuts au Conseil économique des Chutes-de-la-Chaudière et maintenant à la SDE de Lévis. Ma présence devant vous aujourd'hui n'est donc pas le fruit du hasard, mais plutôt le résultat d'un engagement personnel qui me tient à cœur depuis fort longtemps.

## Ma rencontre avec Rakaska

En août 2005, une approche faite par des amis m'a permis de rencontrer certains des promoteurs projet Rabaska. A l'époque, le projet du consortium venait d'essuyer un refus catégorique de la municipalité de Beaumont et la ville de Lévis devenait alors un site potentiel pour la construction du terminal méthanier proposé par Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France.

Au départ ce projet me laissait plutôt tiède. J'avais vécu personnellement une très mauvaise expérience avec le gaz propane ! J'avais donc une certaine appréhension envers ce projet. Comme plusieurs à l'époque j'en ignorais les tenants et les aboutissants Je confondais même gaz naturel et gaz propane qui pour moi étaient équivalents.

Cependant, l'envergure d'un projet qui allait nécessiter des investissements de 840 M \$ d'entreprises privées sans la participation de l'État m'a rapidement convaincu qu'il fallait que je m'informe davantage sur sa nature exacte.

D'autant plus que j'avais vécu au cours de ma carrière de commissaire industriel l'échec d'autres projets d'envergure qui devaient s'implanter chez nous. Qu'il suffise de rappeler, pour ceux qui étaient là, le projet d'aluminerie de Lauralco, perdu au profit de Bécancour, et celui de l'usine de LabcoChem, à Saint-Romuald, qui n'a jamais abouti non plus.

Après avoir consulté de nombreux documents sur plusieurs des aspects du projet – l'environnement, la sécurité et le développement économique – et après en avoir discuté avec de nombreuses personnes, dont le président directeur général du projet Rabaska, Glenn Kelly, j'ai compris que la construction d'un terminal méthanier représentait non seulement un enjeu de taille pour Lévis et la grande région de Québec – Chaudière-Appalaches, mais qu'il concernait aussi directement la sécurité énergétique de tout le Québec.

## Les opposants

De l'autre côté, j'étais aussi en contact avec ceux qui s'opposaient farouchement au projet. J'étais très attentif à leurs arguments. Il y avait des questions tout à fait légitimes qui étaient soulevées, d'autres l'étaient beaucoup moins et tranchaient avec l'ouverture et la transparence dont les promoteurs faisaient preuve.

Je comprenais mal qu'une minorité de citoyens s'inquiète surtout de la perte de sa belle vue sur le fleuve, s'amuse à effrayer la population en évoquant les pires catastrophes., alors que la dangerosité du projet n'a rien de comparable avec la raffinerie Ultramar dont la construction remonte aux années 60. Certains ont même laissé croire que le terminal méthanier ferait sans doute l'objet d'attaques terroristes.

Il est vrai que plusieurs de ces opposants, surtout les plus farouches, sont des fonctionnaires originaires de Québec qui ont peur de tout alors que le projet RABASKA veut s'implanter dans une région d'entrepreneurs habitués à manœuvrer en prenant des risques calculés. Et on parle bien ici de RISQUES CALCULÉS. Franchement, tout cela ne faisait pas très sérieux et révélait même, à l'occasion, une attitude qui est totalement à l'encontre de la belle SOLIDARITÉ qu'on souhaite tant voir s'établir dans un tel contexte. Et que dire de la conscience sociale de ces gens, lorsqu'ils invoquent le renvoi du projet dans d'autres régions. Pelletons le problème dans la cour des autres avec ses conséquences. Mais SVP, pas question de l'implanter dans ma cour !!!!! Belle attitude !!!

On a, comme région, le privilège et l'opportunité incroyable d'être choisis pour l'établissement d'un tel projet, et on va lever le nez dessus en invoquant des motifs qui relèvent des risques extrêmes ? Cela nous amène justement à nous demander si on doit constamment gérer en fonctions des risques extrêmes reliés à un tel projet, ou si on doit faire preuve de pondération dans nos évaluations des risques.

Je ne peux faire autrement que dénoncer une telle attitude archaïque et démesurée de la part d'un noyau d'opposants, il faut le dire. Tant d'aberrations et de propos démesurés, pour ne pas dire anarchiques, sont désolants de la part d'organisations et de personnes qui se prétendent sérieuses et représentatives de leurs membres ou de leur milieu. Comme dit le dicton : « Mentez, mentez il en restera toujours quelque chose. » Et certains arguments ont porté et ébranlé certains citoyens et décideurs de la Ville de Lévis. Fort heureusement, ils ont pu se raviser depuis et faire honneur au gros bon sens.

Rappelons-nous pendant quelques instants le fameux projet de petite centrale hydroélectrique que la société INNERGEX a finalement pu implanter aux chutes de la Chaudière après un processus d'audiences publiques où les épouvantails de l'environnement et les professionnels du lavage de cerveaux s'en étaient donné à cœur joie, pour ne pas dire à Rabat-Joie !

Le projet d'INNERGEX, selon leurs prétentions, allait détruire le paysage, réduire le débit des chutes, nuire à la faune et faire fuir les touristes. Allez-y voir aujourd'hui. Grâce au projet d'INNERGEX et à la contribution du milieu, le parc des Chutes-de-la-Chaudière est plus fréquenté que jamais. L'entreprise y a investi des millions pour l'implantation d'un centre d'interprétation en plus de la remise en état des sentiers et des infrastructures d'accueil et la construction d'une passe migratoire pour les poissons. Ce n'est certainement pas ce qu'on peut appeler un mauvais projet. Tout le monde — sauf probablement certains opposants d'origine trop bornés pour l'admettre — s'entend pour dire que le Parc des chutes-de-la-Chaudière est aujourd'hui un des joyaux de notre industrie touristique régionale.

Le rôle des médias dans le soutien à cette opposition à Rabaska se doit d'être souligné également. Au départ, on n'en avait que pour eux. Il faut dire qu'ils étaient seuls dans le paysage. Et ce pendant très longtemps. Les médias ont aussi fait état des investissements d'entreprises privées — supposément dans le seul but de pouvoir obtenir de lucratifs contrats — dans la mise en place du regroupement À bon port, favorable à Rabaska, qui se voulait un contrepoids aux opposants regroupés dans l'APPEL et dans Rabat-Joie. Ces mêmes médias ont-ils pris la peine de mentionner que des opposants ont profité grassement des fonds fédéraux mis à la disposition des organisations pour préparer leur participation aux audiences publiques. Ces fonds leur ont même permis de traverser l'Atlantique pour aller étudier de semblables projets en Europe. Il m'importait de rappeler ce détail devant vous aujourd'hui pour remettre les pendules à l'heure.

Lors du dernier congrès de l'Association des professionnels en développement économique du Québec en octobre dernier, la plupart des membres présents avec qui j'ai discuté comprenaient mal la position médiatique adoptée par la Ville de Lévis, à l'époque, dans le dossier Rabaska. Combien de fois ai-je entendu : « Si nous avions ce projet à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Montréal ou à Rimouski, nous aurions fait des efforts beaucoup plus musclés pour l'accueillir favorablement ».

Il faut peut-être voir ici un effet pervers de la politique du gouvernement du Québec concernant les principes de l'imputabilité. Les nouvelles règles de gestion du développement économique local ont exclu les gens d'affaires et les industriels des conseils d'administration des Centres locaux de développement (CLD). Cette nouvelle approche fait en sorte que les organismes voués au développement économique et la société civile ne peuvent déployer tous les moyens nécessaires pour accueillir convenablement les promoteurs de projets d'investissements privés sur leurs territoires. Et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de projets aussi importants. Encore une fois, nous ne sommes pas tenus de partager tous les projets – ils doivent faire l'objet d'examen sérieux – mais il ne faut certainement pas se montrer discourtois.

La nouvelle attitude de la Ville de Lévis dans le dossier Rabaska nous semble mieux adaptée à la situation que lors de la présentation du projet il y a trois ans.

Je m'en voudrais également de ne pas mentionner le cas d'Ultramar et de sa raffinerie du secteur de Saint-Romuald, qu'on dit la plus moderne et la moins polluante en Amérique du Nord. Dans son souci de bien demeurer en contact avec le milieu et de permettre une meilleure cohabitation entre la raffinerie et les gens qui vivent aux alentours, les dirigeants d'ULTRAMAR ont mis sur pied un comité de liaison auquel participent entre autres le président de l'AQLPA, André Belisle, et le président de GIRAM, Gatton Cadrin.

Ils sont donc en mesure de confirmer qu'il est possible d'implanter des projets d'envergure dans un milieu tout en gardant le contact avec la population et en l'invitant à prendre part au suivi de ses opérations. On doit donc se réjouir de l'engagement de Rabaska de mettre sur pieds un tel comité, tel que convenu avec la Ville de Lévis dans l'entente intervenue entre les deux parties.

## Le gaz naturel

Abordons maintenant la question du gaz naturel.

Actuellement, au Québec, plus de 7 000 entreprises utilisent le gaz naturel pour combler leurs besoins en énergie. Selon les informations disponibles, cette forme d'énergie comble actuellement environ 12% de nos besoins en énergie. En Ontario, la province voisine, cette proportion grimpe à 34%. C'est pratiquement trois fois plus. Mais les deux provinces les plus peuplées du Canada sont dépendantes des approvisionnements qui viennent de l'Ouest canadien pour satisfaire leurs besoins.

La consommation de gaz naturel pour combler nos besoins en énergie est de plus en plus populaire, non seulement chez nous, mais dans l'ensemble de l'Amérique du Nord qui consomme 30% de l'offre mondiale, mais détient moins de 5% des réserves de la planète. Et s'il doit être question de conscience sociale, c'est bien dans cet esprit qu'elle doit s'exprimer davantage qu'ailleurs. Et ça ne semble pas être le cas chez les opposants au projet.

Dans sa documentation le consortium Rabaska – et cet avancé n'est pas mis en doute – indique : « Le gaz naturel est de plus en plus utilisé en raison, entre autres, des caractéristiques qui rendent ce combustible spécialement attrayant, notamment pour la réduction des gaz à effet de serre (GES) par rapport aux autres énergies fossiles. Le projet de terminal méthanier de Rabaska a donc pour but de doter le Québec et l'Ontario d'une source alternative d'approvisionnement gazier ».

Selon moi, les avantages du recours à cette forme d'approvisionnement en énergie sont triples : ils sécurisent les approvisionnements; l'augmentation de l'offre tire les prix – toute forme d'énergie confondue – vers les bas ; et ils permettent de respecter davantage l'environnement et de fait, les engagements que le Canada a pris envers la communauté internationale en vertu des ententes de Kyoto.

En outre : « La technologie du gaz naturel liquéfié, éprouvée depuis plus de 40 ans est utilisée par plusieurs pays d'Europe, d'Asie et aux Etats-Unis, a été développée pour rapprocher les pays consommateurs des réserves importantes de nombreux pays producteurs ».

Or, il apparaît que contrairement en ce qui prévaut pour le prix du pétrole, celui du gaz naturel a tendance à baisser lorsque la source d'approvisionnement est proche des utilisateurs. On n'a qu'à penser à ce qu'il en coûte en Alberta ou au Nouveau-Mexique pour s'approvisionner en gaz naturel. Le coût du transport a donc une influence sur le prix au client.

Je dois en conclure que l'utilisation du gaz naturel est bénéfique pour l'environnement tout en étant profitable à l'économie, non seulement pour la nôtre et celle de l'Ontario, mais aussi pour l'économie de l'ensemble de l'Est américain.

## La politique énergétique du Québec

À cet égard, le dernier congrès de l'Association des professionnels en développement économique du Québec accueillait, à titre de conférencier, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs, Claude Béchard. À l'occasion d'une période de questions, le ministre Béchard nous a donné l'assurance que le développement de terminal méthanier et par conséquent, l'arrivée du gaz naturel, s'intégrait parfaitement à la politique énergétique du Québec, tournée essentiellement vers le développement hydroélectrique et l'énergie éolienne. Des sources d'énergie propres.

Nous avons la chance au Québec de disposer de ressources – l'eau et le vent – qui représentent des avantages considérables pour la protection de l'environnement.

Malheureusement, elles sont insuffisantes pour couvrir l'ensemble de nos besoins. D'ailleurs, une partie importante de cette politique énergétique parle de la nécessité de diversifier nos sources d'énergie.

L'apparition d'une ressource abondante comme le gaz naturel pour combler ce vide et en plus sur notre territoire permettrait au Québec de présenter un excellent dossier quant à ses responsabilités devant la communauté internationale. Et l'ensemble du Canada, qui commence à faire l'objet de sévères critiques concernant ses engagements internationaux – notamment en raison de l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta – ne pourrait qu'y gagner au change.

## Un effet moteur

Mais à titre de commissaire de la Société de développement économique de Lévis il y a aussi toutes ces petites choses qui font notre quotidien et qui indiquent qu'un projet comme celui de Rabaska nous projette dans la bonne direction.

J'aimerais parler ici de la création d'emplois directs à Lévis et de l'enthousiasme que cela procure chez nos industriels. Le succès du Salon des Fournisseurs de Rabaska qui s'est tenu au Cégep de Lévis-Lauzon, le printemps dernier en témoigne. Plus de 350 fournisseurs potentiels y ont participé. Ce n'est quand même pas rien pour une communauté de notre taille.

Et je ne peux pas passer sous silence l'excellente collaboration du Mouvement À bon Port. Ce comité favorable à la construction du terminal méthanier est surtout composé d'individus de la région de Québec / Chaudière-Appalaches, soit plus de 800 membres. Il a non seulement compensé pour l'accueil tiède, au départ, des autorités municipales envers les promoteurs du projet Rabaska, mais il génère des espoirs et un enthousiasme que l'on ne rencontre pas souvent sur le terrain. Une dizaine de ses membres ont même visité le port méthanier d'Everett ainsi que les installations de Gaz Métropolitain à Montréal-Est pour s'informer, questionner et ainsi pouvoir prendre une position éclairée sur ce que représente le projet Rabaska.

En outre je tiens à souligner le support des industriels qui ont formé le Regroupement d'appui au projet Rabaska. Cet organisme regroupe une cinquantaine de gens d'affaires. Ils ont principalement contribué à la présentation aux audiences du BAPE du document d'un spécialiste des questions énergétiques à l'école des Hautes Études Commerciales, Alain Lapointe. Elle portait sur les principaux avantages économiques du projet Rabaska pour la région de Lévis et l'ensemble du Québec.

Ce document vous sera présenté un peu plus tard par un représentant de ce regroupement.

Vous savez, ça fait des années que je sillonne le terrain pour favoriser le développement économique du Québec et de ma région en particulier. J'en ai vu – et je pourrais vous en raconter des histoires – des industriels besogneux complètement défaits à la suite d'une mauvaise conjoncture économique ou d'un imprévu. Ils étaient tristes, non seulement pour eux et leurs familles, mais aussi pour leurs employés, qui avaient également des responsabilités familiales, et qui venaient de perdre leur gagne-pain.

On pense toujours à ces choses à l'occasion et ça rend triste. Mais ce que je vois et ce que je sens aujourd'hui, à travers l'exercice de mon travail sur le terrain, c'est une forme d'espoir et de bonheur à l'idée de voir se développer chez-nous, à Lévis et pour le bien de l'ensemble de l'économie du Québec, un projet qui va permettre d'assurer l'avenir de nombreux de nos concitoyens : un projet qui serait bon pour l'économie, bon pour l'environnement et bon pour la population.

Et on retrouve ici toutes les composantes générales du concept de développement durable : développement social et économique dans le respect, dans toute la mesure du possible, de l'environnement. L'une et l'autre de ces composantes ne peuvent aller sans l'autre. La sécurité, pour nos gens, passe nécessairement par l'assurance d'un travail de nature à garantir l'avenir et, de la même façon et en même temps, un environnement sain permet de conforter l'avenir.

Je suis exaspéré très souvent par les propos de certaines gens qui n'ont jamais levé le petit doigt pour favoriser la création d'emplois et qui défendent uniquement l'exercice de leurs petits privilèges. Un exercice qui va bien souvent à l'encontre même des principes que ces gens prétendent défendre.

L'exemple qui me vient à l'esprit, c'est le développement de l'énergie éolienne. Pour les verts c'était une panacée. Maintenant plusieurs s'y opposent. Oui, il faut s'assurer que tout soit fait dans les règles de l'art, mais franchement il y a des bouts où je comprends mal le discours escamotable et irresponsable de certains groupes environnementalistes.

Il n'est pas de mon intention de jeter la pierre à qui que ce soit en particulier. Portera le chapeau qui veut bien le porter ! Mais je crois fermement et sincèrement que l'examen d'un projet aussi important que celui proposé par Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France mérite mieux que l'exposé de clichés à l'opposé de la solidarité et de la conscience sociale qui doivent prévaloir dans un tel contexte.

## Conclusions

Pour moi, l'acceptabilité sociale, environnementale et économique du projet Rabaska ne fait aucun doute. Les résultats des sondages les plus sérieux menés auprès de la population de la région, et même si ce projet concerne tout le Québec, indiquent que 70% de la population est d'accord avec Rabaska.

Je sais que d'autres sondages présentés ici proposent un portrait quelque peu différent de la situation. Mais au-delà d'une guerre de statistiques et de données, au-delà des messages d'effroi et d'épouvante, au-delà des intérêts particuliers et des préoccupations matérialistes, il importe de s'arrêter aux véritables enjeux de ce projet : celui qui concerne l'avenir de nos enfants dans notre région.

Nos gens d'affaires n'attendent qu'un signal pour développer leurs activités, créer des emplois et mettre leurs expertises au service de la construction d'un projet stratégique et structurant pour l'économie du Québec. Ils ne sont pas que des vils

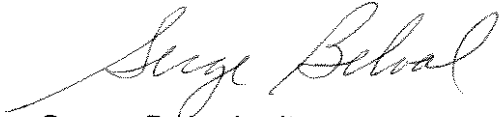


capitalistes qui n'en ont que pour leur portefeuille et leurs intérêts personnels. C'est mal les connaître que de leur prêter de telles intentions. Et moi je les connais très bien puisque je les côtoie quotidiennement. Ce sont dans bien des cas de véritables missionnaires qui s'investissent corps et âme pour leur entreprise, pour leur personnel et bien entendu, pour le succès de leur entreprise. Sans compter que dans bien des cas ce sont des gens qui s'impliquent dans leur milieu. Pensons au nouveau soccer dome de Honco, les deux terrains a gazon synthétique du CEGEP Lévis Lauzon et de l'Ecole secondaire les Etchemins,, des contributions annuelles pour plus de 1 million de dollar de Ultramar dans plusieurs organismes sans but lucratif de la région et j'arrête ici de peur d'excéder le temps qui m'est alloué.

Ils vont ainsi contribuer à l'enrichissement collectif, au maintien à l'emploi de milliers de travailleurs, en plus d'assurer pour Lévis et pour la région une position privilégiée en terme d'entrepreneuriat et de développement des affaires au Québec.

J'ai des enfants et je me préoccupe de leur avenir. Rabaska est un bon projet. Permettons qu'il se réalise.

Merci de votre attention.



*Serge Belval, citoyen  
et commissaire industriel à la SDE Lévis.*